

Planification, réalisation, vérification, communication et traitement ultérieur du cercle de qualité XYZ

Modèle cercle de qualité (tpl_CQ)

1. Objectifs et définition

Un cercle de qualité (CQ) est un organe (groupe) composé de personnes issues d'une organisation (d'un hôpital, d'une clinique de réadaptation, d'un service psychiatrique ou de leurs unités organisationnelles) qui, à des intervalles définis (1 – PLAN), analyse des thèmes en lien avec la qualité et déduit de cette analyse des mesures qu'il consigne (2 – DO), garantit leur mise en œuvre (3 – CHECK) et les évalue (p. ex. leur efficacité) à un moment défini soit pour intervenir (p. ex. au moyen de mesures correctives ou préventives supplémentaires), soit pour confirmer que les objectifs ont été atteints (4 – ACT).

Un CQ est un instrument de gestion des risques et de la qualité.

Des mesures claires doivent ressortir des cercles de qualité et garantir un développement systématique du centre interdisciplinaire et/ou du domaine de compétence. Les cercles de qualité peuvent être monodisciplinaires, interdisciplinaires ou interprofessionnels.

2. Mise en œuvre et organisation

Les centres et domaines certifiés organisent le nombre requis de CQ. Bien qu'aucune exigence ne soit définie, il est recommandé d'organiser au moins deux CQ par an. Les CQ peuvent être intégrés aux séances d'équipe ou de l'organe directeur. Les points à l'ordre du jour concernant le CQ doivent figurer dans le procès-verbal.

Objectif du CQ:	Les participants communiquent des propositions à inscrire à l'ordre du jour au président de séance.
Fixation d'objectifs:	Le président de séance établit l'ordre du jour.
Documentation (Les étapes 1, 2 et 7 peuvent être intégrées dans le QMS)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification du problème 2. Compilation et sélection des problèmes 3. Description du problème 4. Analyse des causes 5. Élaboration de solutions 6. Mise en œuvre de la solution 7. Mesure des résultats

	CQ interdisciplinaires / interprofessionnels		CQ généraux	
Organisateur	Centres: p. ex. unité neurovasculaire, centre vasculaire, centre de traumatologie pour personnes âgées, centre de soins palliatifs, etc.		Domaines: p. ex. centrale de stérilisation, radiooncologie, services de sauvetage, etc.	
Fréquence	2		2	
	Propres à plusieurs organes	Propres à un organe	Propres à plusieurs départements	Propres à un département
Organisateur	Centre des tumeurs	Centre de transplantation d'organes	Domaine de compétence	
Fréquence	3	3	Chirurgie propre à plusieurs organes: 1 Soins: 1	

Nom du document	Interlocuteur / Contact	Type de document Modèle cercle de qualité (tpl_CQ)	Version 1.x
Domaine d'application	Validé par	Valide jusqu'au 07.01.2025	Page 1 sur 2

		Psycho-oncologie: 1 autres en cas de besoin
Exigences <i>Exemple: OnkoZert</i>	Elles sont satisfaites, étant donné que les CQ animés dans un propre domaine de compétence ou la participation à des CQ interdisciplinaires sont pris en compte.	
Tâches, compétences, responsabilités		
Calendrier	Responsable qualité	Secrétariat du domaine de compétence
Planification	Coordinateur du centre	Domaine de compétence
Animation		
Invitation		
Procès-verbal	Responsable qualité	
Propositions	Les participants communiquent des propositions à inscrire à l'ordre du jour au président de séance.	
Sélection des thèmes	Le président de séance établit l'ordre du jour.	
Participants	Le président de séance définit le cercle de participants en fonction du thème. Une liste de participants est dressée.	
Présentation des thèmes	Les thèmes sont exposés de manière efficiente au moyen d'une présentation bien structurée. L'animateur supprime les thèmes insuffisamment préparés.	
Animation	L'animateur encourage une discussion constructive et évite les digressions. Il fait en sorte que les participants se concentrent sur les faits et que des mesures soient décidées à l'issue de la discussion.	
Procès-verbal	Les résultats du CQ et les mesures décidées à l'issue de la discussion sont consignés dans un procès-verbal standardisé.	
Mesures	La mise en œuvre des mesures est vérifiée à l'occasion du CQ suivant.	
Vérification des mesures (date et responsabilité)	La mise en œuvre des mesures est vérifiée à l'occasion du CQ suivant. Les mesures sont évaluées par un responsable et discutées au sein du CQ.	
CAPA ouvertes	Les mesures ouvertes et d'autres corrections sont régulièrement vérifiées lors du CQ.	
Justification de la fin d'un CQ	Le CQ a atteint tous ses objectifs, mis en œuvre les mesures requises et vérifié cette mise en œuvre.	

3. Documents applicables

- Modèle de procès-verbal